

# PROVENCE / ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

## VIE DES SOCIÉTÉS

### AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 05/04/2018, la SAS AMADEUS TEMPORIS, capital 1 000 euros - 7 Rue du Docteur Albert Schweitzer, 13140 MIRAMAS - RCS Salon 837 709 302, a décidé de changer sa dénomination et son sigle à GRIPRESTASERVICES APS et de modifier son civilité à : « activités de soutien aux cultures, prestations de services, espaces verts et jardins privés ou publics ». 124971

### AVIS DE FIN DE LOCATION GÉRANCE DE TAXI

Suite à la location gérance d'une licence de Taxi n°697 sur la commune de Marseille consentie en date du 23/02/2015, entre M. Jean-Luc ARNOUX demeurant 6 rue des Félîtres, 13220 Châteauneuf les Martigues, et M. Yann RACHEDI demeurant 42 Traverse de Saint Just, Les Jardins de Montolivet, Bât A103, 13013 Marseille, a pris fin d'un commun accord, le 12/04/2018, selon les termes de l'article 95-935 avec une fin d'activité constatée par l'administration municipale à la date du déséquipement du véhicule taxi par un installateur agréé en date du 12/04/2018. 124970

### AVIS DE CHANGEMENT DE GÉRANT

Suite à l'AGE en date du 01/09/2017, les associés de la SARL POZ FOOD, au capital de 2500 euros, dont le siège est au 130 chemin de la Madrague Ville, 13015 Marseille, N° 817 738 883 R.C.S Marseille ont décidé de nommer Monsieur LEHBIB SUEILEM MOHAMED demeurant C, Pachin de Melas 38 P07 2 GIJON ASTURIAS ESPAGNE en qualité de nouveau gérant de la société en remplacement de Monsieur Benbarek Mustapha, démissionnaire. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mentions seront faites au RCS de Marseille. 124969

### AVIS DE CHANGEMENT DE PRÉSIDENT SASU AU COEUR DU SERVICE A LA PERSONNE au capital de 2 000 Euros.

Siège social : 21 Rue Cougilt 13015 Marseille, N° 830 754 826 RCS Marseille

Aux termes de l'AGE en date 01/04/2018 il a été décidé de : - Nommer, pour une durée indéterminée, en qualité de Président Madame MARIAMA KARI domiciliée 11 chemin de la Bigotte, 13015 Marseille pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur Abdemalik BENSADI, démissionnaire. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Marseille. 124968

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP, avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : **DÉNOMINATION** : LO CORP **FORME** : Société Civile **CAPITAL** : 10 000 Euros **SIÈGE SOCIAL** : 21 RUE ARNOULD OREE DE LA CHAPELETTE 13011 MARSEILLE - **OBJET** : HOLDING **DURÉE** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de MARSEILLE - **GERANCE** : Mr MAZZELLA Laurent DEMEURANT : 21 RUE ARNOULD OREE DE LA CHAPELETTE 13011 MARSEILLE. 124967

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 04/04/2018 il a été constitué une société : **Dénomination sociale** : ROUGE CHROMA **Siège social** : 12 RUE BONNETERIE, 13002 MARSEILLE **Forme** : SAS **Capital** : 5000 Euros **Objet social** : DÉPÔT VENTE D'OBJETS D'ARTS - **Président** : Monsieur FREDERIQUE MALCOIRE demeurant 12 RUE DE LA CONCORDE ANDRE CAMOIN, 13011 MARSEILLE - **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Marseille. 124966

**THADE**, SARL au capital fixe de 1000 euros - **Siège social** : 44 RUE COMMANDANT MAGES, 13001 MARSEILLE 1, 799339973 RCS MARSEILLE, déclare que L'AGE, en date du 22 décembre 2017 a nommé, en qualité de Gérant, pour une durée indéterminée, à compter du 22 décembre 2017, Monsieur DE BARRIGUE DE FONTAINIEU ETIENNE domicilié 44, rue du Commandant MAGES, 13001 MARSEILLE 1, en remplacement de Madame DE BARRIGUE DE FONTAINIEU SALOME, domiciliée 44, rue du Commandant MAGES 13001 MARSEILLE 1, démissionnaire. L'AGE a également décidé de modifier l'objet social de la société avec effet au 22 décembre 2017. **Nouvel objet social** : Le Conseil en systèmes et logiciels informatiques. Mention en sera faite au RCS de MARSEILLE. 124966

### AVIS DE LOCATION GÉRANCE TAXI

Par acte SSP en date du 03/04/2018, il a été établi un contrat de location gérance entre Mr DI MARCO Louis, demeurant Avenue de la Campagne Berger - Château Berger 13004 Marseille, titulaire de l'Autorisation de Taxi N° 1065 sur la Commune de Marseille délivrée depuis 21/05/2002, et Mr MONTOLIO Stéphane, demeurant Les Jardins des Caillols - 17 Traverse Pignatelli, 13012 Marseille portant sur une autorisation de Stationnement N° 1065 à compter du 03/04/2018, pour une période d'un an renouvelable par tacite reconduction pour une durée de 5 ans maximum. 124955

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 11/04/2018 il a été constitué une société : **Dénomination sociale** : 2.4.6 BAZAR - **Forme** : SASU - **Objet social** : Vente de produits PISCINE ET BAZAR - **Siège social** : 18 Chemin de Mimet, 13015 Marseille - **Capital** : 100 euros - **Président** : Mr YEBDRRI Karim, demeurant BD de la Mairie 3 place Victor ISNARD 13170 Les Pennes Mirabeau - **Durée** : 99 ans à compter de l'enregistrement au RCS de MARSEILLE. Admission aux assemblées et participation aux décisions, tout associé peut participer aux décisions collectives. Droit de vote : une action donne droit à une voix. Transmission d'actions à un tiers est soumise à l'agrément de la collectivité des associés. 124954



Audit Business & Prospect, (S.A.R.L.)

Photo Site

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros - **Siège social** : Chemin de la Marjolaine, Quartier des Barnouins 13170 LES PENNES MIRABEAU 498 329 226 RCS AIX EN PROVENCE

### AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 10 avril 2018, il résulte que : **Transfert de siège social** Le siège social a été transféré ZAC de l'Agavon, « Le Mirabeau », 21 Avenue A. Lamartine, 13170 Les Pennes Mirabeau, à compter du 10 avril 2018. L'article 4 « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de AIX EN PROVENCE. 124924

## ANNONCES OFFICIELLES

HABILITÉ À PUBLIER PAR ARRÊTÉ PREFECTORAL

### VAR

Tél. 04.94.92.29.97 - Fax 04.94.92.54.83

### SOCIETE PAUL RICARD

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 24.695.824 euros **Siège social** : Ile des Embiez - 83140 Six-Fours-les-Plages 629 501 537 R.C.S. Toulon

### OFFRE DE RACHAT D' ACTIONS

L'assemblée générale des actionnaires en date du 4 avril 2018 a décidé de réduire le capital social d'un montant nominal maximum de 36.512 euros, pour le ramener de son montant actuel de 24.695.824 euros à 24.659.312 euros, par voie de rachat et annulation consécutive d'un nombre maximum de 2.282 actions de 16 euros de valeur nominale chacune, pour un montant total de 2.900.855,58 euros, soit un prix par action de 1.271,19 euros, étant précisé que les actions rachetées, ainsi que les droits y attachés et notamment le droit aux bénéfices de l'exercice en cours, seront immédiatement annulés par le Directoire. Le présent avis constitue une offre de rachat adressée aux actionnaires de la Société, portant sur un nombre maximum de deux mille deux cent quatre-vingt-deux (2.282) actions, au prix par action de 1.271,19 euros. Chaque actionnaire dispose d'un délai de vingt (20) jours à compter de la publication du présent avis pour faire connaître à la Société (par courrier envoyé au siège social) son souhait de participer au rachat et se faire racheter tout ou partie de ses actions. Il est précisé que, si une ou plusieurs oppositions sont formées par les créanciers sociaux, et à défaut de purge de celle(s)-ci, l'offre de rachat adressée aux actionnaires sera dépourvue d'effet. Dans l'hypothèse où le nombre d'actions présentées à l'achat excéderait le nombre d'actions à acheter, et dans la mesure où la réduction de capital ne peut pas excéder le montant maximum fixé ci-dessus, le Directoire aura tous pouvoirs pour réduire proportionnellement le nombre d'actions rachetées à chaque actionnaire intéressé. En outre, dans l'hypothèse où le nombre d'actions présentées à l'achat serait inférieur au nombre d'actions à acheter, le Directoire pourra limiter le montant de la réduction de capital au montant correspondant aux actions présentées à l'achat. 124978

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE (CCPF) SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DU PAYS DE FAYENCE

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté communautaire en date du 11 avril 2018, le Président a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Fayence. Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Fayence, couvrant les communes de Bagnols en Forêt, Callian, Fayence, Mons, Montauroux, Saint Paul en Forêt, Seillans, Tanneron, Tourrettes est soumis à enquête publique. Le SCoT est un document de planification stratégique intercommunale déterminant un projet de territoire. Ce dernier vise à mettre en cohérence sur un territoire déterminé, l'ensemble des politiques sectorielles d'aménagement en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, de commerces et d'environnement. Le projet de SCoT du Pays de Fayence vise notamment à prendre en compte les nouvelles dispositions législatives et jurisprudentielles tout en intégrant les nouvelles données statistiques démographiques, géographiques et urbaines nécessaires pour mettre en cohérence et coordonner les politiques précitées, à mettre en cohérence ses objectifs avec les documents de rang supérieur, à préserver les espaces naturels et à maintenir la biodiversité, à développer des activités économiques et enfin à identifier des espaces où les communes devront analyser les capacités de densification et de mutation. Par décision N° E1800020/83 en date du 26 mars 2018, Madame Danielle BRUNET - CAVO, Adjoint Administratif Territorial, a été désignée par le Président du Tribunal Administratif de Toulon comme Commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du **mercredi 2 mai 2018 9 h au lundi 4 juin 2018 inclus à 17h00**, soit pendant une durée de 34 jours consécutifs. Le siège de la Communauté de Communes du Pays de Fayence sera ouvert le **lundi 7 mai**, le **mercredi 9 mai** et le **vendredi 11 mai 2018**.

A l'issue de la présente enquête publique, le SCoT, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire-enquêteur, sera soumis pour approbation au conseil communautaire de la CCPF.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique et le registre d'enquête à feuillet non mobiles cotés et paraphés par le Commissaire enquêteur ouverts à cet effet dans les lieux suivants, aux jours et heures d'ouverture indiqués : - Au siège de la CCPF, Le Mas de Tassy - 1849 RD 19 à TOURRETTES à savoir du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf les mardi 8 mai et jeudi 10 mai, jours fériés

Le public pourra consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire enquêteur à l'adresse suivante : CCPF, à l'attention de Madame le Commissaire enquêteur, Le Mas de Tassy - 1849 RD 19 - CS 80106 - 83440 TOURRETTES

Ou par courriel à l'adresse suivante : [SCOT-enquetepublique@cc-paysdefayence.fr](mailto:SCOT-enquetepublique@cc-paysdefayence.fr) ouverte du mercredi 2 mai 2018 à 9h jusqu'au lundi 4 juin 2018 à 17h. En ce qui concerne les observations reçues par voie postale au siège de la CCPF, les courriers doivent arriver au plus tard le lundi 4 juin 2018 à 17 heures jour de clôture de l'enquête publique.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la CCPF à l'adresse suivante : <http://www.cc-paysdefayence.fr/>

Un accès gratuit au dossier sera également garanti par un poste informatique au siège de la CCPF à l'adresse précitée, aux jours et heures d'ouvertures au public, à savoir du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14 h à 17h, sauf les mardi 8 mai et jeudi 10 mai, jours fériés.

Le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations :

- **Au siège de la CCPF, Le Mas de Tassy - 1849 RD 19 à TOURRETTES :**

- le mercredi 02 mai 2018 de 9 h à 12h30 et de 14 h à 16 h

- le mardi 15 mai 2018 de 9 h à 12 h 30

- le jeudi 24 mai 2018 de 14 h à 17 h

- le mardi 29 mai 2018 de 9 h à 12 h 30

- le lundi 4 juin 2018 de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Une évaluation environnementale a été réalisée dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale et intégrée dans le dossier soumis à enquête publique. L'avis de l'autorité compétente en matière d'environnement sera intégré au dossier d'enquête publique.

Les observations et propositions de la population seront accessibles sur le site internet suivant : <http://www.cc-paysdefayence.fr/>

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique au siège de la CCPF, dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique. La personne devra adresser sa demande auprès de Madame BAUJOIN Nathalie, Responsable du Service Urbanisme - Aménagement, au siège de la CCCPF ou par téléphone au 04 94 76 02 03 ou par courriel à l'adresse suivante : [SCOT-enquetepublique@cc-paysdefayence.fr](mailto:SCOT-enquetepublique@cc-paysdefayence.fr)

Les informations relatives à ces dossiers peuvent être demandées également auprès de Madame Nathalie BAUJOIN.

Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la CCPF et dans les Mairies des neuf communes concernées, à savoir Bagnols en Forêt, Callian, Fayence, Mons, Montauroux, Saint Paul en Forêt, Seillans, Tanneron, Tourrettes, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, pendant un délai d'un an à compter de la réception par les Mairies des documents.

Une copie du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur sera également publiée sur le site internet du siège de la CCPF. 124969

